

RÈGLEMENT LUDISPORT

- Les enfants porteront des vêtements adaptés au sport en salle et à l'extérieur (tennis, pantalon, pull ou survêtement pour l'hiver).
- Avant les activités les enfants peuvent manger un en-cas.
- Les enfants peuvent apporter une petite bouteille d'eau (pas de soda).



IL EST DEMANDÉ :

- aux enfants,
 - d'avoir un «langage» et un comportement sportif.
- aux parents,
 - d'informer l'animateur sportif en cas d'absences programmées,
 - de prévenir le référent de votre commune si votre enfant arrête Ludisports afin que les enfants inscrits en liste d'attente bénéficient de la place disponible,
 - de venir chercher les enfants à la fin des séances.

Les animateurs s'engagent à respecter les horaires de fonctionnement mais souhaitent que les familles respectent l'heure de la reprise des enfants.

SERONT SANCTIONNÉS PENDANT LES ACTIVITÉS ET LE TRANSPORT (Ecoles/salles) :

- le manque de respect entre les enfants, envers l'animateur et les personnes intervenantes sur le dispositif -LUDISPORTS,
- les dégradations volontaires du matériel,
- le comportement anti-sportif,
- le refus de pratiquer les exercices demandés,
- trois absences non justifiées.

LES SANCTIONS ENVISAGÉES SONT :

- le rappel verbal,
- l'exclusion temporaire,
- l'exclusion définitive.

Les exclusions seront formulées par courrier provenant de la mairie. Le responsable LUDISPORTS de la C.V.S. (Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine) sera informé de la décision.

Allée du Catillon BP 20062 - 76170 Lillebonne

Tél. : 02 32 84 40 40 - Fax : 02 32 84 40 41 - www.cauxseine.fr

A REMETTRE AU RÉFÉRENT DU LUDISPORTS

Madame, Monsieur

Responsable de l'enfant

avons pris connaissance et acceptons le règlement Ludisports
de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine

Fait à le

Signature :

